

## Communiqué de presse

---

### Comptes 2012 de la Ville de Morges Assurer la viabilité des finances

---

**[Morges, le 17 avril 2013] Le contexte social fragilisé de plusieurs couches de la population et une baisse de rentrées fiscales impactent les comptes 2012 de la Ville de Morges qui affichent un déficit de CHF 6.4 millions, soit CHF 1.7 million plus élevé que prévu par le budget. Ce dépassement est surtout dû à la forte progression de la facture sociale et de la péréquation intercommunale. Les dépenses maîtrisables s'inscrivent, elles, dans le cadre budgétaire.**

**Cependant, la solidité des finances de la Ville ne saurait être mise en doute : les indicateurs financiers sont bons et l'endettement reste à un niveau faible.**

#### **Recettes fiscales en retrait par rapport à 2011**

Les comptes 2012 subissent une importante baisse de plus de CHF 1 million de revenus d'impôts provenant des personnes morales, soit moins 14.1% par rapport au budget et moins 44% par rapport à l'année précédente. Alors que le résultat contenait des revenus extraordinaires en 2011, il est fortement influencé par la perte de revenus notamment suite au départ d'un contribuable en 2012.

Globalement, les recettes fiscales liées au taux affichent un écart négatif de CHF 2.6 millions par rapport au budget. Ce sont les revenus d'impôts sur les successions et donations ainsi que sur les gains immobiliers, largement au-dessus des attentes, qui compensent ce déficit budgétaire et le ramènent à CHF 0.4 million.

Ainsi, après l'année 2011 extraordinaire, les revenus d'impôts s'établissent au niveau de 2010 avec la valeur du point d'impôt de CHF 605'692 et du point d'impôt par habitant de CHF 40.3.

#### **Une dette qui reste stable**

Pour 2012, l'endettement brut s'élève à CHF 64.1 millions ; cependant, le refinancement d'emprunts à des taux plus bas a permis à la Commune de baisser son taux moyen de la dette de 2.97% en 2011 à 2.32% en 2012. Avec un degré d'autofinancement de 88%, la grande majorité des dépenses d'investissements a été couverte et une réserve de liquidités a permis de combler les besoins supplémentaires afin d'éviter le recours à de nouveaux emprunts.

#### **Investissements pour les infrastructures et la rénovation du patrimoine administratif**

En 2012, la Ville a démarré la rénovation de l'Hôtel de Ville qui avance selon la planification et plusieurs services pourront réintégrer le bâtiment cet été. Du côté des infrastructures, de nombreux travaux d'équipements et d'aménagement ont été effectués, notamment dans le

cadre du plan partiel d'affectation En Bonjean. Les terrains de sports communaux de Beausobre et Chanel ont été équipés de nouveaux revêtements de sol souples. La Ville a, par ailleurs, terminé l'étude « Objectif logement » qui lui permettra de définir sa politique foncière et de logement. De plus, plusieurs plans d'affectation sont en procédure d'approbation.

L'exercice 2012 fait apparaître une fragilisation d'une partie de la population, qui se traduit :

- Par une augmentation de la facture sociale (+ 2.25 mios)
- Par une péréquation intercommunale en défaveur de la Ville (+ 0.46 mio)

La Ville enregistre une baisse des recettes fiscales, notamment des entreprises (-4.8 mios par rapport à 2011).

La Ville relève néanmoins des éléments positifs :

- Maîtrise de ses propres charges de fonctionnement
- Taux d'endettement faible

<i>Chiffres en CHF</i>	<b>Comptes 2012</b>	<b>Budget 2012</b>	<b>Diff. C12/B12</b>
<b>Excédents</b>	<b>-6'401'727</b>	<b>-4'686'686</b>	<b>-1'715'041</b>
<b>Impôt par point</b>	<b>605'692</b>	<b>644'161</b>	<b>-38'468</b>
<i>Chiffres en CHF</i>	<b>Comptes 2012</b>	<b>Comptes 2011</b>	<b>Diff. C12/C11</b>
Autofinancement	5'974'007	18'847'383	-12'873'376
Investissements nets	6'849'257	8'758'204	-1'908'946
Endettement brut / hab.	4'265	4'210	55

En conclusion, la Municipalité réaffirme sa volonté de poursuivre le développement de la Ville de Morges de façon mesurée et harmonieuse.

La Municipalité

---

**Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :**

M. Vincent Jaques, syndic, tél. 078 744 77 09

M. Eric Züger, municipal des finances, tél. 021 804 96 20

Mme Gerlinde Stenghele, cheffe du Service des finances, tél. 021 804 96 22

---